

Publié le 27 janvier 2010 à 09h18 | Mis à jour à 09h29

## Recourir à une mère porteuse, légal?



Collaboration spéciale L'agence Canadian Surrogacy Options offre aux couples canadiens des options à leur infertilité, dont le recours à une mère porteuse. De tels contrats sont illégaux au Québec, mais sont reconnus dans le reste du Canada. Deux Sherbrookoïses ont sauté sur l'occasion et profitent des services de cette agence basée à Toronto. *La Nouvelle* les a rencontrés.



[Geneviève Proulx](#)

**(Sherbrooke) Sur la photo de famille trônant au beau milieu du salon, il y a Isabelle, David et Félix. Les sourires qui ornent le cliché démontrent à quel point le trio semble uni et heureux. Pourtant, il manque quelqu'un sur le portrait familial et dans leur cœur: un frère ou une sœur pour le petit bonhomme de deux ans et quelques mois qui dormait à l'étage lors du passage de *La Nouvelle*.**

Ennuyée par des problèmes médicaux, Isabelle ne pourra plus jamais donner la vie. "Nous avons regardé du côté de l'adoption, mais les règles sont resserrées et peu de pays acceptent des parents qui ne sont pas en parfaite santé", explique-t-elle d'emblée. "Nous avons également peur des risques. Avec l'adoption, impossible de connaître le passé génétique de

l'enfant, de savoir quel type de mère il a eu, par exemple", ajoute son mari de 34 ans. Alors que les amoureux sont prêts à tourner la page sur la chance d'ajouter un nouveau bambin dans leur maisonnée, un reportage, diffusé à RDI, sur les mères porteuses, en Inde, attire leur attention. "Nous avons commencé à faire des recherches sur le sujet. Nous savions qu'au Québec les contrats entre mères porteuses et parents adoptants sont illégaux, mais nous avons découvert que ce n'était pas le cas dans le reste du Canada", ajoute-t-il.

Leur rêve de voir débarquer un nouveau rejeton dans leur vie se trouvait là, tout juste devant leurs yeux au [www.canadiansurrogacyoptions.com](http://www.canadiansurrogacyoptions.com) "C'est une agence de Toronto qui met des couples en contact avec des mères porteuses. Elle t'aide dans tout le processus sans toutefois te garantir que ça fonctionnera. Elle te met également en contact avec un avocat pour la rédaction du contrat, t'oblige à rencontrer un psychologue, entre autres. Le tout est entièrement légal", assure David.

En avril dernier, le couple dépose sa demande. "On nous avait dit que ça pouvait prendre de huit à neuf mois avant d'avoir des nouvelles. Parce qu'il faut savoir que ce n'est pas nous qui choisissons la mère porteuse, mais c'est elle qui nous choisit. Nous avons reçu une réponse en juillet, ce qui est très rapide! se rappelle la maman de 34 ans. Nous nous sommes rencontrés à Toronto, à l'agence, et ça a tout de suite cliqué. C'était important pour nous que la relation soit bonne. Elle nous fera quand même le plus beau cadeau de la vie!" Depuis, ils se parlent régulièrement et s'écrivent plusieurs fois par semaine. La mère porteuse est devenue, en quelque sorte, l'amie du couple.

### **Un grand cadeau**

Parce que oui, ça reste un cadeau. Un geste d'une grande bonté. D'un altruisme incomparable. "La loi nous interdit de la rémunérer pour son don, comme on ne pourrait pas le faire pour un don de rein, par exemple. Ce qu'elle permet, par contre, c'est de rembourser ses dépenses liées à la grossesse comme ses vêtements, les rendez-vous chez le médecin, ses journées de travail qu'elle perd parce qu'elle doit subir des examens par exemple", explique David.

Il faut donc avoir les reins solides pour s'embarquer dans une telle aventure. Très solides. "Selon les services que les couples utilisent, la facture peut jouer entre 60 000 et 100 000 \$, et ce, sans garantie de succès", précise-t-il. Ainsi, à chaque essai, la mère porteuse du couple quitte la Colombie-Britannique où elle demeure pour voler jusqu'à Toronto où on lui implantera un embryon. "Seulement pour le transport, c'est 1200 \$ qu'il faut déboursier. Comme la loi est floue sur le sujet, ça peut aller loin. Je ne veux pas qu'elle mange mal, elle porte mon enfant, alors je lui donne de l'argent pour l'épicerie. Est-ce que j'ai envie qu'elle demeure dans un endroit mal chauffé? Je peux donc lui payer son chauffage. Nous devons également lui payer une assurance-vie, une assurance-salaire et un psychologue. Le tout est clairement défini dans le contrat."

"Oui, ça coûte cher, mais les choses sont bien faites. Ce n'est pas une fille que nous avons trouvée sur le net qui nous fera croire qu'elle est enceinte pour empocher l'argent. Tout est super bien contrôlé et encadré. On ne sent pas qu'on l'exploite. Oui, elle nous rend un service immense, mais c'est elle qui est venue vers nous. Elle ne fait pas ça pour l'argent. Notre mère porteuse a toujours voulu faire ça. Elle est heureuse de nous aider", martèle David.

Un premier essai, qui n'a pas fonctionné, a été tenté en décembre. "Aujourd'hui même, nous ferons un autre essai. Selon les statistiques, nous avons 90 % des chances que ça fonctionne cette fois-ci. Ça va marcher!"

Et si la mère porteuse, finalement, refusait de rendre l'enfant à Isabelle et David, ont-ils des recours? Le couple est loin d'être craintif. L'avocate de l'agence du couple sherbrookoise a déjà réglé plus de 1000 dossiers impliquant des mères porteuses et jamais, ô grand jamais, elles ont refusé de donner celui qui a cohabité dans son ventre pendant neuf mois. "Quand elle accouchera, l'avocate aura déjà contacté l'hôpital et ce sera nos deux noms qui seront sur l'Acte de naissance. Au Québec, c'est la personne qui donne naissance qui est automatiquement la mère de l'enfant. Ailleurs au Canada, c'est différent. Nous n'aurons donc pas à aller en cour pour adopter notre bébé", explique Isabelle.

"Puis, l'agence nous oblige à prendre d'autres ovules que ceux de la mère porteuse. Ça évite de créer des liens d'attachement entre elle et le bébé, parce que ce n'est vraiment pas son bébé. Elle ne "prête" que son corps. Et légalement, elle n'a donc aucun recours puisque ce n'est pas son bébé, mais le mien - c'est le sperme de David qui a été utilisé -", clarifie-t-il.

Dans 14 jours pile poil, David et Isabelle sauront si l'essai a fonctionné. Si enfin leur espoir d'agrandir leur famille trouvera son chemin jusqu'à Sherbrooke. D'ici là, ils se croisent les doigts.